

La glose « v(nbs) ETRVSCA », où le substantif *nbs* était abrégé par son initiale, a été écrite au-dessus du nom de la ville¹, puis, confondue avec une correction, elle a pris sa place. Mais le distique était devenu incandable et incompréhensible : il était aisé de créer le passif *amatur*, qui rétablissait le mot, et le souci de correction grammaticale conduisait enfin à *armantur*.

Nous proposerons donc de lire Properce II, 13, 1-2 :

« Non tot Achaemenis armat Gortyna sagittis
Spicula quot nostro poetore fixit Amor. »

J.-P. BOUCHER.

¹. Une faute de ce type doit être ancienne, d'où l'unanimité de la tradition manuscrite en faveur d'*Etrusca*.

PALATIUM « PALAIS »

Pourquoi *palatium* — ou son pluriel *palatia*¹ — en vient-il à désigner ce que Littré définit comme « une maison vaste et somptueuse qui sert de logement à un grand personnage », c'est-à-dire un palais? Pouvons-nous partir, pour l'expliquer, d'une remarque de M. Grimal concernant un passage des *Méamorphoses* d'Apulée où la valeur du mot apparaît assez clairement : « nec setius opes ceterae *maiestatī domus* respondent, ut equidem illud recte nideatū ad conuersationem humanam magno toui fabricatum *caeleste palatium*²? La domus qui accueille Psyché après son enlèvement est riche, majestueuse, digne d'un dieu ; et, lorsqu'il fait de *palatum* le synonyme de *domus regia*³, Apulée se conforme aux habitudes de son temps. *Palatium* fut, en effet, pendant toute la durée de la République, l'unique appellation⁴ du mont Palatin ; les auteurs du premier siècle de l'Empire continuèrent pour la plupart à l'utiliser dans ce sens ; mais le mot semble, au premier abord, avoir changé de contenu à cause de l'importance des constructions destinées, de Tibère à Domitien surtout, à la résidence impériale qui se trouvait alors sur le mont Palatin (désormais plus souvent nommé *Palatinus Mons* ou *Mons Palatinus*). Martial et Stace, par exemple, n'emploient pas d'autre terme pour parler de la demeure du prince. Pourtant, si nous cherchons quel fut l'inventeur du « palais », c'est à Ovide que nous en venons ; et nous lisons dans les *Méamorphoses*⁵ — avec une formule d'excuse qui souligne une innovation consciente :

« Hic locus est quem, si nerbis audacia detur,
Hand timeam magni dixisse Palatia caeli. »

Or, les traducteurs éludent ou ignorent le problème ; G. Lafaye (édition Budé) traduit : « tel est le séjour que j'oseraï appeler le Palatin du ciel » ; mais il remarque lui-même — je cite sa note au vers 176 — que « le céleste séjour est conçu à l'image de la maison romaine ». Et F. J. Miller⁶ dit encore en 1956 : « This is the place which, if I may make bold to say it, I would not fear to call the Palatia of heigh Heaven. » Bien plus, dans un article intitulé *Emperor Worship in Ovid*⁷, K. Scott place ces deux vers en tête

¹. Pour des raisons métriques.

². Apulée, *Mét.* V, 1, 7.

³. Apulée, *Mét.* V, 1, 2.

⁴. Sauf variantes poétiques. Voir K. Ziegler, art. *palatum*, dans *P. W.*

⁵. Ovide, *Mét.* I, 175-176.

⁶. Édition Loeb.

⁷. T. A. Ph. A., 1930, p. 43 et suiv.

des exemples d'identification d'Auguste avec Jupiter, mais ne songe pas à traduire *palatium* par « palais » et n'établit aucun rapprochement direct avec les vers 401-404 de la *Consolatio*¹, où la maison du César est appelée *templum et sancta domus*. Il va même jusqu'à prendre le *sic uerbis andacia delur* pour une hésitation feinte. Cependant, en suivant Forellini et K. Ziegler (*P. V.*), qui relèvent le fait sans aucun commentaire, c'est palais qu'il faut dire, puisque aussi bien, on ce passage des *Métamorphoses*, le conseil des dieux se réunit pour juger Lycan — le roi loup — dans ce qu'Ovide vient de nommer *regalis domus*², une demeure royale. *Palatia* désigne donc le palais dès le début du récit ; or, à ce moment-là, il n'y a même pas de palais impérial sur le mont Palatin. Certes, Auguste est né en ce haut lieu : « Natus est Augustus... regione palati ad Capita buhula, ubi nunc sacrarium habet, aliquanto postquam exessit constitutum³ » ; mais il y habite une maison qu'il veut d'apparence modeste : « habitavit... postea in Palatio, sed nihil minus audibus modicis Hortensianis, et neque laxitate neque conspicuis, ut in quibus porticus breues essent Albanarium et sine marmore nullo aut insigni pauminimo conciliani⁴ ». Ajoutons à cette difficulté matérielle que notre poète va d'emblée aussi loin que possible, puisqu'il sépare le palais de sa localisation palatine : *palatia caeli*, le palais céleste. Comment expliquer cette hardiesse et cette quasi-précience ? Pour retrouver la démarche de la pensée d'Ovide, nous examinerons les divers emplois qu'il fait du mot *palatum* dans l'ensemble de son œuvre, en essayant de dénir sur eux un faisceau de données archéologiques, religieuses et politiques. Nous orienterons notre recherche vers le passé du mont Palatin avant de la centrer sur le début du 1^{er} siècle ; nous considérerons tour à tour le Palatin primitif, le Palatin augustéen et la résidence impériale ; et nous nous demanderons si la notion de *palatia caeli* répond ou non à une volonté systématique d'Ovide.

Le Palatin primitif.

L'histoire de la Rome primitive comporte-t-elle des faits susceptibles d'avoir favorisé cette confusion ovienne de la colline avec une résidence princière officielle comparable à celle d'un dieu ? (Marquons bien ici qu'il s'agit à la fois de constructions, de politique et de religion.)

Le Palatin est habité dès avant la fondation de Rome⁵ ; et les contemporains d'Auguste s'intéressent volontiers aux constructions de cette époque ; rappelons, par exemple, ces vers de Tibulle :

« Romulus aeternae nondum formauerat urbis
moenia, consorti non habitanda Remo ;

1. Qu'il attribue (encore) à Ovide.

2. *Mét.* I, 171.

3. *Suitone, Aug.* V, 1.

4. *Suitone, Aug.* LXII.

5. Voir, notamment, Varro, *I. L.* V, 53.

sed tunc pascebant herbosu Palatia uaccæ
et stabant humiles in Ioniis arec casæ⁶. »

Ovide, pour sa part, cite l'un des premiers habitants légendaires :

« Ille colit nymphæ quæn quondam in colle Palati
dictrin Ionia piperisse Venilia Ianus⁷. »

Cette nymphe, qu'il nomme Canens, est l'épouse du roi Picus auquel succédera Faunus, père de Latinus ; elle se présente comme un personnage à la fois divin et royal. Et, s'il faut placer ailleurs le palais de Picus, Virgile au moins fixe sur le Palatin même la demeure royale d'Évandre où Énée est reçu officiellement :

« Aeneas urbe et sociis et classe relicta
Seeptra Palatini sedemque petit Enandri⁸. »

Il semble donc qu'il y ait dans ces mots de *Palatini sede(s)*... *Enandri* les premiers éléments de l'assimilation du Palatin à un palais ; et que ce palais soit conçu comme la résidence d'un roi de naissance divine, puisque l'Arcadien Évandre a pour mère la nymphe Carmena⁹.

Ensuite, Romulus fonde l'*Urbs* sur le Palatin ; et les Romains méritent ainsi le nom de *Pallatina gens*¹⁰ qu'Ovide leur attribue lorsqu'il raconte la légende de Pomone. D'après Denys d'Italiarnasse, la *casa Romuli* fait face au cirque¹¹ ; et Philarque précise qu'elle est proche des *Scalæ Caci* (Hercule est donc passé tout près) ? Un temple déjà apparaît dans le voisinage : celui de Jupiter Stator¹². Surtout, le Palatin sert de théâtre à l'apothéose de Romulus :

« Constitit in summo nemorosi colle Palati
reddonlemque suo iam regia iura Quiritti
abstulit Iliaden¹³ »

et à la transformation de sa javeline en arbre :

« Iland aliter stupuit...
Vtne Palatini haerentem collibus olim
cum subito uidit frondescere Romulus hastam¹⁴. »

Dès l'origine, les demeures princières se localisent donc sur le Palatin ;

1. Tribulle II, 5, 23 et suiv.

2. Ovide, *Mét.* XIV, 333.

3. Virgile, *Aen.* IX, 8-9.

4. Ovide, *Fast.* I, 471 et suiv.

5. Ovide, *Mét.* XIV, 622.

6. Denys d'Hallicarnasse I, 79 et suiv.

7. Philarque, *Rom.* 20.

8. Ovide, *Fast.* VI, 796.

9. Ovide, *Mét.* XIV, 822.

10. Ovide, *Mét.* XV, 560.

et elles participent au double caractère — politique et religieux — qui définit le *rex* ancien dans la réalité historique comme dans l'œuvre d'Ovide. En outre, l'importance du Palatin paraît directement liée à l'existence des souverains de droit divin, puisque, sous la République, la colline se trouve réduite à un rôle de « quartier résidentiel¹ ».

Du Palatin primitif au Palatin augustéen.

Le Palatin — c'est toujours de la colline qu'il s'agit — sera ensuite de base aux comparaisons et aux rapports qu'Ovide établit entre la Royauté et l'Empire. Cette attitude est assez conforme au programme politique d'Auguste, qui a cherché à faire revivre les anciennes traditions romaines et qui, pour mieux s'apparenter à Romulus, a même envisagé de prendre son nom². Carmenta, mère du roi fétiche, prophétise sur le Palatin la domination des Césars :

« Fallor? an hi sicut ingentia moenia colles?
Intraque ab hac terra cetera terra petet?
Montibus his olim totus promittitur orbis^{3?} »

(notons en passant que ce sont les constructions — *ingentia moenia* — qui symbolisent d'abord la puissance). Peut-être le poète a-t-il une intention précise lorsquie, dans l'*Art d'aimer*, à propos de l'enlèvement des Sabines, il oppose le théâtre de gazon primitif au théâtre de pierre augustéen :

« Quas tolerant nemorosa Palatia frondes
Simpliciter positae, scaena sine arte fuit⁴. »

Les vers qu'il consacre au temple palatin de la Bonne Déesse, dont le culte fut restauré par Livia⁵, laissent deviner des préoccupations politico-religieuses encore plus nettes.

De plus, sans allusion directe au passé, Ovide présente le Palatin comme un endroit où Auguste et Apollon sont rapprochés par l'intermédiaire du Laurier⁶. Il évoque le temple du dieu dans une atmosphère explicitement augustéenne, puisqu'il fait allusion à la bataille d'Actium juste après avoir écrit :

« Visite laurigerò sacra la Palatia Phoebo⁷. »

Finalement, la colline, consacrée à Vesta en même temps qu'à Apollon, habitée par Auguste, devient, dans *Tristes* III, 1, une sorte de haut lieu

et elles participent au double caractère — politique et religieux — qui définit le *rex* ancien dans la réalité historique comme dans l'œuvre d'Ovide. En outre, l'importance du Palatin paraît directement liée à l'existence des souverains de droit divin, puisque, sous la République, la colline se trouve réduite à un rôle de « quartier résidentiel¹ ».

Le palais impérial.

Voyons d'abord dans quel contexte il donne le nom de *palatia* à la demeure impériale. Le premier exemple se trouve dans l'*Art d'aimer*.

« Quae nunc sub Phoebo ducibusque Palatia fulgent
Quid nisi araturis pascua buhuis erant². »

H. Borneceque³, qui comprend : « le Palatin où se dressent de brillants édifices... », inscrit en note — comme G. Lafaye — sa propre critique lorsqu'il commente : « Le palais impérial contenait un temple d'Apollon, une bibliothèque et un temple de Vesta. » Ici, religion et politique se mêlent, Laudis que le poète marque pour la première fois la magnificence des constructions.

Mais c'est dans les poèmes de l'exil qu'Ovide se sent du mot de façon habituelle :

« Forsitan expectes, an in alta Palatia missum
Scandere te inheam Caesareamque domum^{4?} »

Cette fois, Ripert traduit : « le palais demeure de César... »; et les deux vers sont suivis d'une comparaison d'Auguste avec les dieux :

« Ignoscant augusta mihi loca diique locorum.
Venit in illa fulmen ab areo capit.
Esse quidem memini mitissima sedibus illis
Numina, si timeo, qui nocueri, dcos... »

L'assimilation est encore plus complète dans les *Pontiques* :

« Quid nostris oculis nisi sola palatia desunt?
qui locus ablatio Caesare utilis erit⁵. »

précisée par une flatterie démesurée :

« Est aliiquid spectare deos, et adesse putare,
Et quasi cum nero numine posse loqui.
Praemia quanta dei nec me temet ultima tellus
Vlque prius, media sospes in urbe moror.

1. Voir G. Jugli, *Le temple d'Apollon et les édifices d'Auguste sur le Palatin*, *C. R. A. I.*, 1950, p. 276-286, et causerie du 31 mars 1953 (au Palais Farnèse) sur *Tristes* III, 1.
2. Ovide, *A. A. III*, 119.
3. Traduction Budé.
4. Ovide, *Tristes* I, 1, 69.
5. Ovide, *Ex Pont. II*, 8, 17.

Caesaros uideo uultus uelut ante uidebam :
Vix huius uoti spes fuit nulla mihi.

Vtque salutabam, nomen caeleste saluto.

Quod reduci tribuas, nil, nullo, manus habeo. »

C'est faire du Palatin un palais en même temps que d'Auguste une divinité. Quant à notre dernier exemple, même si le contexte est moins décisif, puisqu'il s'agit de la victoire militaire qui s'annonce sur la Germanie :

« Altaque uelutur fortasse palatia sortis,

Turaque in igne soruent iniftantque diem¹ »,

il s'entoure encore de la signification sacrée des guirlandes, de l'encens et du sacrifice. De la sorte, c'est sans extravagance qu'Ovide inverse la comparaison, dans les *Métamorphoses*, pour appeler *palatia caeli* la résidence de Jupiter.

Il reste à préciser à quels faits et à quelles intentions cela correspond.

Les données matérielles² manquent de clarté. Nous avons constaté que nous ne pouvions rien tirer des dimensions ou des signes extérieurs de richesse de la maison d'Auguste. Mais cette maison a un caractère officiel, puisqu'elle fut construite, sur un décret du Sénat, avec l'argent du trésor public³. De plus, tous les témoignages concordent à ce sujet, la maison d'Auguste — c'est-à-dire la maison dite de Livie — faisait corps avec un temple d'Apollon : « Tempulum Apollinis in ea parte Palatinae domus excoluit, quam fulmine ietam desiderari a deo haruspices prouuntarant⁴ », et avec un temple de Vesta⁵ à propos duquel les inscriptions disent : « in domo Imp. Caesaris Augusti pontif. maximi⁶ » et « in domo Palatina⁷ ». Là encore, l'exacitude d'Ovide est frappante⁸ :

« Auser Vesta diem¹ cognati Vesta recepta est
Limine, sic iusti constitutore patres.

I'hochnus habet partem : Vesta pars altera cessit :
Quod superest illis, tertius ipse tenet.

State Palatinae laurus, praetextaque queru-
Stet domus : aeternus tres habet una deos⁹.

L'ampleur de cet ensemble et le luxe du temple d'Apollon (marbre blanc,

1. Ovide, *Tristes* IV, 2, 3.

2. Voir notamment : O. J. Richmond, *The Augustan Palatium*, in *Journal of Roman Studies*, 1917, p. 193-226 ; G. Luigi, *Roma Antica, II centro monumentale*, Rome, 1916, p. 389-527.

3. Dion Cassius XI, 15, 5.

4. Suétone, *Aug.* XXIX, 4.

5. Mon. Anc. IV, 21. Voir, à ce sujet, U. Pettazzoni, *La Religione*, in *Augustus*, Rome, 1938, p. 217 et suiv.

6. C. I. L. 1, 2, p. 311.

7. C. I. L. 1, 2, p. 312.

8. Voir G. E. Rizzo, *La Base di Augusto*, B. C. A. R., 1932, p. 7 et suiv.

9. Ovide, *Faust* IV, 949 et suiv.

statues, etc.) peuvent sans doute contribuer à expliquer le nom de palais, même s'il s'agit d'une réalité plus complexe.

En tout cas, le groupe ainsi constitué exprime la volonté du souverain.

Auguste cherche à s'identifier avec Apollon. Suétone raconte comment s'est accrédié l'idée qu'il est le fils du dieu¹. Non seulement il était capable de se déguiser en Apollon pour participer à un dîner secret², mais il avait fait exposer aux yeux mêmes du public romain une statue colossale de la divinité figurée sous ses propres traits³. Le but était clair et précis : Auguste préparaît l'opinion à le considérer lui-même comme un dieu⁴. Ovide participe aux intentions officielles : il réunit l'empereur et le dieu dans la même demeure pour aider le premier à réaliser ses projets ; et Auguste devient l'égal de Jupiter en même temps que celui d'Apollon. Cette comparaison de l'empereur avec le roi des dieux, déjà amorcée dans les *Métamorphoses*⁵ et dans les *Fastes*⁶, devient une sorte de leitmotiv dans les poèmes de l'exil⁷.

Ovide ne serait-il donc qu'un bon courtisan ? Cette allusion à l'exil vient à point nous rappeler qu'il faut en douter. Les nuances de la religion augustéenne ont plus de mystère ; et l'empereur-dieu plus de réalité humaine que ne dit le poète.

Les édifices augustéens du Palatin abritent surtout une activité gouvernementale. Suétone le souligne à propos même du temple d'Apollon : « Tempulum Apollinis... addidit porticus cum biblioteca Latina Graeca quo loco iam senior saecu[lo] senatum habitu decuriaisque iudeum recognovit⁸. » Auguste, devenu *Pontifex Maximus*, refuse de quitter sa demeure du Palatin pour en habiter une qui rappelle la monarchie et César. Voici ce que dit Dion Cassius : ... καὶ οὗτε ἐπέντε ἔτη ἐξεργάσθη οὐδὲ πολὺ των δημοσίων θαλαῖς μέρος τι τῆς επονοῦ, γε τῷ δοχείρεον ἐν κοινῷ πάντοις οἰκεῖ τὴν ἐδημοσιότητα. Τὴν δέ γετο τοῦ βασιλέως τῶν λεόνων ταῖς δευτεροβάθμοις ἔδωκεν, ἐπειδὴ ὀμότοχος ταῖς οἰκείαις αὐτῶν ήν⁹. Il ne vaut pas qu'on le confonde avec les rois. Ainsi un mot nouveau devient-il nécessaire, dont on explique cependant le choix par la proximité de la *casa Romuli* : καλεῖται δὲ τὰ βασιλεῖα παλάτιον, οὐχ διότι ποτὲ οὐρανὸν ἄντε βούλεται, αλλ' εἰ τε τῷ Παλατικῷ διατάξει καὶ διεῖ τὸ σπαρτήγιον ἔχει καὶ τυραννούς τοῦ τρόπου καὶ δια τοῦτο καὶ διότι παλαιότ

1. Suétone, *Aug.* XCIV.

2. Suétone, *Aug.* LXXX.

3. Servius, *Commentaire à Virgile*, Ed. 4, 10.
4. Voir J. R. Taylor, *The divinity of the Roman Emperor*, Middletown (Connecticut), 1931 ; J. Gagé, *Apollon Romain*, Paris, 1955.

5. I, 200-205 ; XV, 353-360.

6. I, 650 ; II, 127-132.

7. *Passim*. Voir K. Scott, *art. cit.*

8. Suétone, *Aug.* XIX, 4.

9. Dion Cassius LV, 27, 3.

*ποὺ δὲ αὐτοκράτορα κατεδίη, τὴν τοῦ Ηλεύθερον ἐπέκληγεν ἡ κατεργοῦσθι αὐτοῦ θρητός.*¹
Car Auguste désire s'imposer comme un roi sans rappeler aux Romains un souvenir qu'ils n'aiment pas. Ovide, dont nous avons vu qu'il connaît parfaitement la signification religieuse du *palatum*, paraît donc commettre une erreur politique en insistant sur la royauté de Jupiter.² *Palatia caeli* n'est pas assez discret, quand il s'agit d'un souverain qui souhaite allier la tradition et le modernisme, la simplicité du train de vie et le prestige, la religion et l'opportunisme : l'audace d'Ovide a un caractère prémature.

Qu'est-ce à dire? En faisant de *palatia* le nom du palais, Ovide reflète la conscience collective de son époque et la dépasse à la fois, parce qu'il pressent combien Auguste — qui cherche à se rattacher à la tradition de la Rome primitive — prépare surtout l'avenir impérial. Lorsqu'il évoque le Palatin des premiers temps, il nous rappelle implicitement que la légende d'Évandre et celle de Romulus contiennent déjà en germe la confusion de la colline avec un palais dans la mesure où elles présentent la dite colline comme un centre politico-religieux. En effet, dans la notion de *palatum*, la religion prime la somptuosité. C'est d'abord parce que le souverain honore les dieux et devient dieu lui-même qu'il habite une telle demeure. Les proportions imposantes, le luxe, la magnificence qui caractériseront plus tard le palais de Domitien ou même celui dont parle Apulée ont une origine religieuse; en sorte qu'Ovide suit une tendance générale en réunissant systématiquement sur le Palatin Romulus, Auguste et Apollon. Pourtant, Auguste ébauche sa propre divinisation dans une maison encore discrète et vénère en Romulus le divin fondateur de Rome et non le premier des rois. C'est pour flatter l'empereur qu'Ovide confond d'emblée le complexe maison d'Auguste-temple d'Apollon-temple de Vesta avec un palais, donne à ce palais le nom de *palatum* en marquant le caractère divin de son maître, et considère l'assimilation comme tellement définitive qu'il se permet de l'inverser en comparant Jupiter à Auguste. Mais, si *palatia caeli* n'est, dans l'instant qu'une maladresse politique de courtisan excessif en même temps que le durcissement prématuré d'une organisation encore provisoire, la trouvaille est riche d'avoir; elle appelle les constructions démesurées des années suivantes, annonce la divinisation systématique des empereurs, concrétise l'idée d'une correspondance entre le royaume de la terre et celui du ciel et préfigure — le fait est curieux³ — les *palatia caeli* habituels aux Chrétiens pour désigner le séjour des Bienheureux.⁴

S. VIARRE.

HOΣΘΑΛΙΩΝ ET πΟΣΘΑΛΙΧΡΟΣ (Ar. Thesm. 291)

Dans les *Thesmophories* d'Aristophane, Mnésioque, le parent d'Enuripide, s'est travesti en femme. A l'instant d'entrer au Thesmophorion, il s'adresse à Démèter et à Perséphone en formant ce souhait :

καὶ τὴν θυγατέρα εὐχόμενον ἀνδρός μου τοχεύη
πλουτούντος, δῆλος δὲ ηὔθου χαβελτέρου,
καὶ τὸ πόρος οὐδέχον τὸν ξέχειν μονον φένεσ.

v. 290

Au vers 291, πόρος οὐδέχον est la logon, inintelligible, de R. La scholie (cod. R) commente ainsi : τὸν πεδαρίκον (*leg. παδ-*) τοὺς δὲ παρὰ τὴν ποσθαλίην (...) ce qui laisse penser que le Scholiaste lisait, pour le moins, *ποσθαλίην. C'est d'ailleurs ποσθαλίη — une *τοξ νιθί!* — que Fritzsch² reçoit dans son texte, après avoir cité, pour la repousser, la conjecture ποσθαλίη³ due à Dindorf. Que peut-on reprocher à ποσθαλίη? Mieux que Fritzsch, dont la longue note est passablement confuse, Willems⁴ l'a indiqué : « Parmi les corrections proposées, la plus acéréditée est celle de G. Dindorf : καὶ ποσθαλίη. On a objecté⁵ l'absence de l'article, mais je ne pense pas l'objection fondée. Exprimé une première fois devant τοποῦ⁶, l'article peut, à la rigueur, être omis devant ποσθαλίη qui suit⁷. Seulement il est plus que douteux que ce dernier mot soit grec, les diminutifs se faisant en -τος et non en -αλητος ; et Willems ajoute en note : « On cite, il est vrai, καρπαλίης, παδαλίης et μεταπολίης. Ce serait concluant, s'il n'y avait pas l'intermédiaire de κωράλη, παυθίη et μεράλη. Si des diminutifs comme ποσθάλης et ποσθαλίης avaient existé, ils n'auraient pu manquer d'être relevés par les anciens lexicographes⁸. » En somme, Willems ajoute en note : καὶ τὴν θυγατέρα εὐχόμενον : καὶ τὴν θυγατέρα (ex -ρην corr.) γοῖφον Ρενέτρα καὶ τὸ ξυπλοῦ Willems.

2. Aristophanis *Thesmophoriazusae*. Emendavit et interpretatus est F. V. Fritzsche, Lipsiae, 1838, p. 112-113.
3. Avec le sens de *filious*; cf. Pholius 445, 4, s. v. ποσθίον.
4. Alph. Willems, *Aristophane. Traduction avec notes et commentaires critiques*, Paris et Bruxelles, 1919, t. II, p. 508-549.

5. L'objection est de Fritzsche, *t. I*, p. 113.
6. Willems (*t. I*) lit, en effet, au vers 289, έπειτα καὶ τὸ χοιρίον (*c. supra*, n. 1).

7. Willems allégue, en note, plusieurs cas parallèles où l'article est omis dans les mêmes conditions.
8. V. Coulon (*Reo. Et. Gr.* 35, 1922, p. 412-414) repousse aussi le ποσθαλίη de Dindorf. Cette conjecture est encore écartée, sans phrase, par Herler, *Real-Enc.* (1953), s. v. *Position*, col. 863 : « ποσθαλίη Aristoph. *Thesm.* 291 unwahrscheinliche Konjektur Dindorf ». ■